

Commune d'Auderghem
Service de l'Urbanisme
Monsieur Matthieu Pillois
Échevin de l'Urbanisme
Rue Emile Idiers, 12
B - 1160 BRUXELLES

Bruxelles, le 24/08/2026

N/Réf. : AUD20088_763_PU
Gest. : AW/XX
V/Réf. : Dossier 19402
Corr: Aurore DE VLAEMINCK
NOVA : 02/PU/2029737

AUDERGHEM. Chaussée de Wavre, 1786
(en zone de protection de la maison et atelier Oleffe)
PERMIS D'URBANISME : Transformer une maison unifamiliale
Demande de la Commune du 13/08/2026

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 13/08/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 19/08/2026, concernant la demande sous rubrique.



Implantation @brugis



Façade avant existante et projetée (extrait du dossier)

Le bien est situé dans la zone de protection de la maison et atelier Oleffe.

Une demande a été déposée en vue de transformer une maison unifamiliale avec le remplacement des châssis.

Avis

Le projet n'a pas d'impact négatif sur les perspectives depuis et vers la maison et l'atelier Oleffe. Le remplacement des châssis en bois par des châssis en bois, ainsi que celui du châssis métallique du rez-de-chaussée et de la porte de garage par des modèles également en bois, est positif. L'harmonisation de la teinte des menuiseries contribue par ailleurs à la cohérence de la façade. Les autres transformations, situées en façade arrière et intérieur du bâtiment, n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.



G. MEYHOORT
Secrétaire adjoint



S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mcore@urban.brussels ; urbanisme@auderghem.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels